

L'EFFECTIVITE DES ARRETS DE LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

Jeudi 30 mars 2006.

14h00: Ouverture

Mots d'accueil : **Helène PAULIAT**, doyen de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges, Membre junior de l'Institut Universitaire de France

Présentation du colloque : **Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA**, directeur de l'Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques

14h30 : Rapport introductif : L'effectivité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : du politique au juridique et vice versa ?

Jean-François FLAUSS, professeur à l'Université Paris II, Panthéon-Assas

I - RENFORCER L'AUTORITÉ DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ?

sous la présidence de Ibrahim KABOGLU, Professeur à l'Université de Marmara, Turquie.

Grand témoin et discutant : Monsieur le doyen Gérard COHEN-JONATHAN, professeur émérite de l'Université Paris II, Panthéon-Assas

15h 00 : L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et ses conséquences

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, professeur à l'Université de Limoges

15h30 : Débats

16h00 : Pause

16h15 : L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme à la lumière de l'autorité des arrêts des autres cours internationales et régionales

Helène TIGROUDJA, professeur à l'Université d'Artois (Faculté de droit Alexis de Tocqueville - Douai)

16h45 : L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme à la lumière de l'autorité des arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes

Olivier DUBOS, professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

17h15 : L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : le point de vue de l'avocat

Michel PUECHAYY, avocat au barreau de Paris

17h45 : Débats

Vendredi, 31 mars 2006

8h30 : Accueil

II - PRÉVENIR LES MÉCONNAISSANCES DE L'AUTORITÉ DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ?

sous la présidence de Françoise TULKENS, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Grand témoin et discutant : Monsieur le doyen Gérard COHEN-JONATHAN

professeur émérite de l'Université Paris II, Panthéon-Assas

9h 00 : Les méconnaissances de l'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Emmanuel DECAUX, professeur à l'Université Paris II, Panthéon-Assas

9h30 : L'interprétation des arrêts

Jean-Pierre MARGUENAUD, professeur à l'Université de Limoges

10h 00 : La prévention des affaires répétitives et les arrêts pilotes

Emmanuelle BRIBOSIA, première assistante à l'Institut d'Etudes Européennes, Université Libre de Bruxelles

10h30 : Débats

11h00 : Pause

11h15 : L'incitation à exécuter : la dissociation de l'arrêt au fond et de l'arrêt de satisfaction équitable

Natalie FRICERO, professeur à l'Université de Nice

11h45 : L'injonction préventive

Damien ROETS, maître de conférences à l'Université de Limoges

12h15 : Débats

12h30 : Déjeuner

III - SANCTIONNER L'INEXÉCUTION DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ?

Sous la présidence de Franck MODERNE, professeur émérite de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

Grand témoin et discutant : Monsieur le doyen Gérard COHEN-JONATHAN,

professeur émérite de l'Université Paris II, Panthéon-Assas

14h 00 : L'inexécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Laurent SERMET, professeur à l'Université de La Réunion, Vice-président de l'Université de La Réunion chargé des Relations Internationales.

14h30 : L'injonction répressive et l'astreinte,

Paul TAVERNIER, professeur à l'Université Paris XI

15h 00 : La contrainte de régler les questions financières,

Fabien MARCHADIER, docteur en droit, Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques, Université de Limoges

15h30 : Pause

15h45 : Table Ronde :

QUELLES RÉFORMES DANS L'ORDRE JURIDIQUE NATIONAL POUR TIRER LES CONSÉQUENCES DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ?

sous la présidence de Helène PAULIAT, doyen de la Faculté de Droit de Limoges

Membre junior de l'Institut Universitaire de France

avec

Jean-Claude BONICHOT, conseiller d'Etat

Clotilde DEFFIGIER, maître de conférences à l'Université de Limoges

Bertrand FAVREAU, ancien bâtonnier, président de l'Institut des Droits de l'homme des Avocats Européens

Ibrahim KABOGLU, professeur à l'Université de Marmara, Turquie

17h 00 : Conclusions :

Frédéric SUDRE, professeur à l'Université Montpellier I